

■ **AILEMAC SA**, à Genève, opérations liées à la conception, construction, transformation, rénovation et maintenance de biens immobiliers, etc. (FOSC du 07.06.2000, p. 3864). Le capital-actions de CHF 100'000 est maintenant entièrement libéré. Transformation des 1'000 actions de CHF 100, jusqu'ici nominatives, liées selon statuts, en 100 actions de CHF 1'000, au porteur. Capital-actions: CHF 100'000, entièrement libéré, divisé en 100 actions de CHF 1'000, au porteur. Nouveaux statuts du 02.04.2004.

Journal no 4573 du 13.04.2004  
(02218374 / CH-660.0.640.994-3)